Pas seulement des intentions mais des actes

Ce sont des actes qu'attendent les citoyens.
Ceci passe par une vision anticipatrice et partagée qui doit traduire un souffle, une ambition en relevant plusieurs défis qui s'appuient sur les douze fiches thématiques présentées par le CESER.

5 défis pour le CESER

Cultiver les dynamiques de projet

Il n'existe pas de territoire sans avenir, seulement des territoires sans projet. Un projet aura un avenir dès lors qu'on disposera d'une personne leader, de l'expertise d'acteurs du terrain, d'une acceptabilité sociale et d'une inscription dans la durée. Il revient à la Région de susciter et mutualiser les apports des élus de la Conférence territoriale de l'action publique et des acteurs de la société civile organisée.

Organiser la solidarité territoriale

Il s'agit de répondre aux besoins des citoyens à travers les services au public, les réseaux, l'offre de soins, un habitat privilégiant la rénovation énergétique et les centre bourgs…
Ce sont autant de formes de solidarités appelant une innovation permanente.

Mailler le territoire par des réseaux optimisés

Auvergne-Rhône-Alpes préservera demain attractivité et cohésion si sont disponibles
Un accès généralisé à la fibre optique et à la couverture hertzienne complémentaire pour obtenir un débit symétrique de 100 Mbps.
Une action avec les régions voisines pour défendre à l'échelle européenne de nouvelles liaisons structurantes.
Un bouquet de services multimodaux répondant aux besoins intrarégionaux de mobilité de demain.

Réussir la transition écologique

Auvergne Rhône Alpes doit devenir exemplaire sur cinq axes prioritaires : rénovation thermique de l'habitat ; filière des transports décarbonés ; prise en compte de la biodiversité avant tout projet d'aménagement et dans les stratégies de développement ; éducation à l'environnement et au développement durable ; prévention, recyclage et traitement des déchets.

Maîtriser la gestion foncière

Culture du dialogue et médiation doivent prévaloir pour gérer les conflits d'usage. La hiérarchie des échelles de décision des documents d'urbanisme comme celle des valeurs d'usage doivent être respectées, avec une préoccupation particulière pour les fonctions majeures et le développement économique, et pour une densification maîtrisée des centre-bourgs.

CETTE CONTRIBUTION EXPRIME DES AMBITIONS QUE LE CESER SOUHAITE VOIR PORTEES DANS LE FUTUR SRADDET.

Pour le CESER, le Conseil Régional, pilote de la démarche, doit valoriser l'apport de la société civile organisée, dans un partage avec les citoyens. Un tel dialogue doit permettre à chacun la confiance dans l'avenir, dans un souci d'équité territoriale.
SENEQUE : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on n'ose pas. C'est parce qu'on n'ose pas qu'elles sont difficiles ».

Télécharger la contribution
www.auvergnerhonealpes.fr/ceser

Crédits photos : alexzel/123RF
decorwithme/123RF

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon
8 rue Paul Montrochet – CS 90051 – 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 – F. 04 26 73 51 98

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 – F. 04.73.29.45.20

Juillet 2017

Synthèse

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (SRADDET) : AMBITIONS ET DÉFIS

Cette contribution au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) est le fruit d'un travail collégial et transverse avec le concours de nombreuses commissions et groupes de travail de l'assemblée qui ont développé des réflexions thématiques synthétisées en **douze fiches** reprenant les thèmes imposés par la loi et ajoutant l'acceptabilité sociale des projets… Chacune de ces fiches présente les principaux éléments de contexte, énonce une idée force et formule des propositions du CESER et des enjeux pour la région.

- L'**acceptabilité sociale**, passage obligé pour la réussite des grands projets
- Répondre aux besoins de **services d'intérêt général** sur l'ensemble des territoires
- Faire de l'**accès aux soins** une priorité pour l'équité territoriale
- Adapter l'**habitat** à l'évolution des besoins
- Doter chacun d'une **connexion par fibre optique** et d'une **couverture hertzienne** adaptée
- Penser les **grands projets d'infrastructures de transport** dans les logiques d'axes européens, en intégrant les contraintes et opportunités locales
- Construire les **mobilités de demain** dans un souci d'équité territoriale et de développement durable
- Agir au niveau local pour réduire la **pollution atmosphérique** et les **émissions de gaz à effet de serre**
- Renforcer les atouts d'Auvergne-Rhône-Alpes par une politique exemplaire de **sobriété et d'efficacité énergétique**, et par un développement soutenu des **énergies renouvelables**
- Protéger et valoriser la **biodiversité**, marqueur du patrimoine naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Etablir un plan régional « **déchets** » ambitieux, en l'appuyant notamment sur une démarche renouvelée d'éducation à l'environnement et au développement durable
- Anticiper l'avenir des générations futures par une **gestion foncière** maitrisée

A travers sa contribution de juillet 2017, le CESER s'exprime en amont du Conseil Régional.

Il formule des ambitions et défis à relever pour les territoires d'Auvergne Rhône Alpes marqués par des atouts majeurs (ex montagne, position de carrefour, démographie, urbanisme, économie), mais aussi par de fortes disparités.

CESER
Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil Économique, Social & Environnemental Régional

Le SRADDET : une vision stratégique et partagée pour Auvergne-Rhône-Alpes

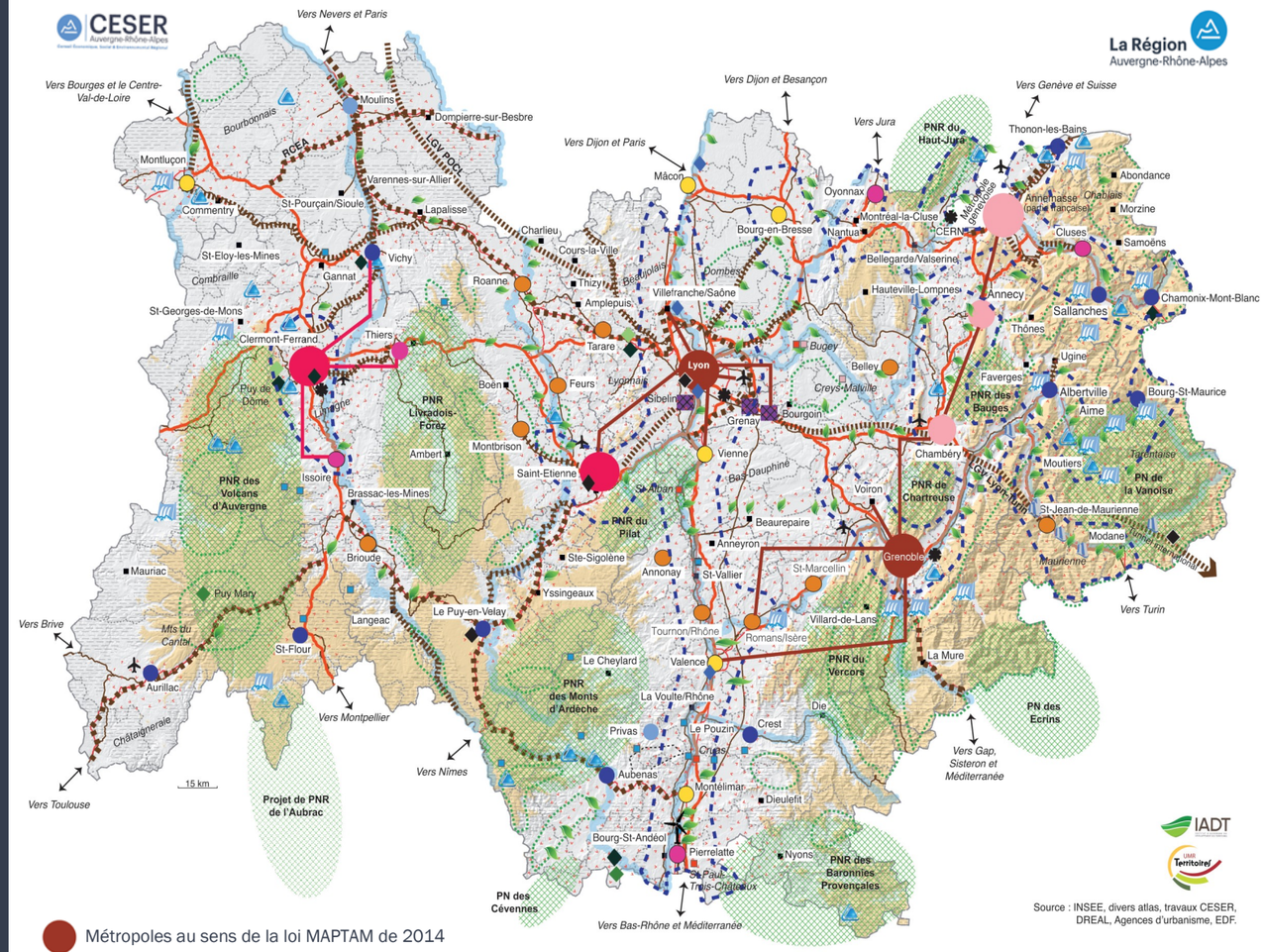

Source : INSEE, divers atlas, travaux CESER, DREAL, Agences d'urbanisme, EDF.

- Métropoles au sens de la loi MAPTAM de 2014
- Métropoles en projet
- Autres grandes aires urbaines

Villes moyennes

- Spécialisée dans l'Industrie
- A dominante industrielle traditionnelle
- Profil proche des grandes villes
- A fonction administrative
- A fonction présentielle, plutôt touristique

- Zones, souvent périurbaines, à fort enjeu foncier
- Zones rurales à très faibles densités
- Zones de montagnes à plus de 800 m d'altitude
- Maillage des bassins de vie
- Sites inscrits ou sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Grands sites de France
- Parc Naturel Régional ou Parc National
- Principaux réservoirs de biodiversité à valoriser
- Préserver les principaux corridors écologiques et identifier les zones humides en incitant à leur protection
- Stations thermales
- Zones sensibles pour la qualité de l'air
- Autoroutes et routes nationales : grands aménagements à réaliser et à anticiper
- Voies ferrées : promouvoir toutes les potentialités du mode ferroviaire, moderniser le réseau existant et réaliser les LGV
- Principaux aéroports
- Port fluvial
- Gare de triage importante, plateforme multimodale
- Centrales nucléaires
- Principaux groupements de centrales hydroélectriques
- Principaux parcs éoliens
- Grandes ouvertures à développer
- Réseaux de villes associés aux pôles métropolitains

Une légende plus détaillée de la carte est disponible dans la version intégrale du rapport

Cette carte est présentée en synthèse des propositions du CESER qui s'inscrivent dans le territoire.

L'équilibre des territoires passe par le respect des critères du développement durable

Pour le CESER, l'égalité des territoires ne peut être entendue qu'au sens de l'équité ou de l'équilibre des territoires.

L'équilibre des territoires impose de respecter quatre conditions, piliers du développement durable

- **une économie créatrice de richesse,** à adapter sans cesse aux mutations ;
- **une solidarité sociale et territoriale** à réinventer à la fin d'une époque de 60 ans de redistribution nationale des richesses vers les territoires ;
- **une transition écologique** et énergétique à mener au bout de ses possibilités ;
- **un management territorial** mettant en dynamique les multiples projets.

Trois leviers pour assurer un développement équilibré des territoires

Le développement équilibré des territoires appelle une action publique conjuguant **trois démarches :**

Tirer parti dans tous les territoires d'une métropolisation réussie

La métropolisation autour des têtes de réseau international d'échanges est essentielle pour diffuser de la valeur vers les territoires. Il ne serait guère raisonnable de se priver des atouts de cette métropolisation. Pour autant, les territoires ne peuvent tout attendre d'un hypothétique ruissellement de richesse depuis les métropoles.

Mobiliser chez les acteurs locaux pour le développement des bouquets de savoir-faire, d'énergies et de moyens sur les projets de territoire

Le rôle des villes moyennes doit être particulièrement affirmé, soit en périphérie des grandes aires urbaines, soit en qualité de pôles d'emplois ou de services à la population dans les zones plus rurales.

Tisser des réseaux

Les échanges, et donc les réseaux de tous types, sont à la base de toute vie.
Ce sont les réseaux de mobilité physique tous modes ou numérique au « bon débit » attendu par l'usager à toutes les échelles spatiales. Eviter toute marginalisation à l'échelle européenne et limiter les fractures territoriales et sociales constituent des enjeux majeurs.
Ce sont des réseaux de territoires qui sont à bâtir.
Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une hiérarchie urbaine exemplaire, de plus adossée à la métropole lémanique, de première grandeur.

Confiance et dialogue, clés de réussite

Le système ne fonctionnera qu'avec la confiance et le dialogue. Chacun doit accepter de dépasser ses propres positions pour partager les analyses de l'autre.
Pour faire coïncider l'espace des problèmes avec l'espace des solutions, il revient à la Région et la Conférence Territoriale de l'Action publique de jouer pleinement un rôle d'animation du dialogue. La société civile organisée et le CESER doivent y apporter toute leur expérience de terrain.

Synthèse